2007-02493/

express

Affaires municipales, Sport et Loisir

N° 3 – 7 mai 2004

Une nouvelle prestation électronique de services à l'intention des municipalités

GDT, le système de gestion de la déclaration de travaux requérant un permis de construction

Pour soutenir et faciliter la déclaration de travaux de construction par les municipalités, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a joint les services du portail du Bureau municipal en offrant **GDT**, le système de gestion de la déclaration de travaux requérant un permis de construction.

GDT comprend un formulaire en ligne et le service de transfert en lot sécurisé. Le formulaire en ligne **GDTFORM** permet aux agents municipaux de saisir et de transmettre par Internet les déclarations de travaux. Pour sa part, le transfert en lot sécurisé **GDTSTL** sert à transmettre les déclarations de travaux à partir d'extractions de données provenant des systèmes informatiques des municipalités.

La Régie encourage fortement les municipalités à adhérer d'ici le 1er septembre 2004 aux nouveaux services électroniques qui faciliteront grandement la transmission des renseignements exigés dans les délais requis.

Depuis le 1er avril 2002, les municipalités du Québec ont l'obligation de transmettre à la Régie du bâtiment du Québec les renseignements exigés en vertu du Règlement sur les renseignements relatifs à la réalisation de travaux requérant un permis de construction. En vertu de ce règlement, les municipalités doivent transmettre l'information requise dans les cinq jours suivant la demande de permis de construction. De cette façon, le gouvernement est en mesure de connaître rapidement les chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments.

De nouvelles modalités de transmission

Dans un souci d'efficacité et d'économie, le système GDT offre de nouvelles modalités de transmission visant à remplacer celles qui étaient utilisées jusqu'à maintenant par les municipalités, c'est-à-dire le formulaire papier expédié par la poste ou par télécopieur et les listes informatiques.

Le choix des services de GDT

Les municipalités peuvent choisir entre l'un ou l'autre des services électroniques suivants : le formulaire en ligne et le transfert en lot.

Le service GDTFORM - Formulaire en ligne

Ce service s'adresse aux municipalités qui n'ont pas de système informatique de gestion des permis de construction et qui par conséquent utilisaient jusqu'à présent le formulaire papier de la déclaration de travaux de construction. Ce formulaire permet aux agents municipaux de saisir et de transmettre par Internet les déclarations de travaux de construction. Les fonctions de recherche, de consultation et d'impression des déclarations sont également disponibles. Fait important à souligner, le formulaire en ligne élimine la transmission postale et par télécopieur.

Le service GDTSTL - Transfert en lot sécurisé

Ce service s'adresse aux municipalités qui ont un système informatique de gestion des permis de construction avec lequel on peut extraire les données exigées de la déclaration de travaux de construction afin de les transmettre à la Régie sous forme de fichiers en lot. Ce service consiste à regrouper plusieurs déclarations de travaux à l'intérieur d'un fichier et à les faire parvenir au système GDT de la RBQ par un service de transfert en lot sécurisé (STL).

Par l'entremise du Bureau municipal

Le Bureau municipal est le portail Internet sécurisé des prestations électroniques de services entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Ce portail donne accès, avec un identifiant unique par usager, à plusieurs services électroniques.

L'application GDT s'ajoute aux services existants disponibles à toutes les municipalités par l'entremise du Bureau municipal, à savoir SESAMM pour la saisie des rapports financiers et budgétaires, SIGAT le système d'information et de gestion en aménagement du territoire, SOMAE pour le suivi des ouvrages municipaux en assainissement des eaux et SSI pour l'inventaire des risques en incendie.

Tous ces services sont accessibles à l'adresse suivante :

https://www.portail.mamsl.gouv.qc.ca/accueil.jsp

Inscription et renseignements complémentaires

Pour toute question relative à l'inscription au portail du Bureau municipal, veuillez communiquer avec le Service aux usagers du Bureau municipal.

Par téléphone : (418) 691-2066

Par courriel : portail@mamsl.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement concernant le formulaire en ligne et le transfert en lot, contactez la direction régionale de la Régie du bâtiment du Québec.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de la Régie du bâtiment du Québec :

http://www.rbq.gouv.qc.ca

et le portail du Bureau municipal :

http://www.portail.mamsl.gouv.qc.ca

Directions régionales de la Régie du bâtiment du Québec

Abitibi-Témiscamingue
Tél. : (819) 763-3185
Sans frais : 1 800 567-6459
rouyn-noranda@rbq.gouv.qc.ca

Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Côte-Nord
Tél. : (418) 727-3624
Sans frais : 1 800 463-0869
rimouski@rbq.gouv.qc.ca

Tél. : (418) 964-8400
Sans frais : 1 800 463-1752
sept-iles@rbq.gouv.qc.ca

Estrie
Tél. : (819) 820-3646
Sans frais : 1 800 567-6087
sherbrooke@rbq.gouv.qc.ca

Mauricie–Centre-du-Québec
Tél. : (819) 371-6181
Sans frais : 1 800 567-7683
trois-rivieres@rbq.gouv.qc.ca

Tél. : (819) 752-4563
Sans frais : 1 800 567-7683
victoriaville@rbq.gouv.qc.ca

Montréal (secteur nord)-Laval-Laurentides-Lanaudière
Tél. : (450) 680-6380
Sans frais : 1 800 361-9252
laval@rbq.gouv.qc.ca

Sans frais : 1 800 463-2221
quebec@rbq.gouv.qc.ca

Montréal (secteur sud)-Montérégie
Tél. : (450) 928-7603
Sans frais : 1 800 363-8518
longueuil@rbq.gouv.qc.ca

Outaouais
Tél. : (819) 772-3860
Sans frais : 1 800 567-6897
gatineau@rbq.gouv.qc.ca

Québec–Chaudière-Appalaches
Tél. : (418) 643-7150
Sans frais : 1 800 463-2221
quebec@rbq.gouv.qc.ca

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Tél. : (418) 695-7943
Sans frais : 1 800 463-6560
saguenay@rbq.gouv.qc.ca

Ce bulletin est réalisé par le Service de l'information et de l'édition de la Direction des communications du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : (418) 691-2015

Rédaction
Francine Poulin
Direction des communications
Régie du bâtiment du Québec

Affaires municipales, Sport et Loisir
Québec